

des pensées aussi fortes et aussi belles, des expressions aussi pleines de maîtrise que dans les vers classiquement composés. C'est sur ces innovations que je voudrais insister aujourd'hui, car je ne vois pas qu'on l'ait fait jusqu'à présent, du moins d'une façon approfondie.

II

Parlant dans la nouvelle préface de *Pauca Paucis* des pièces insérées à la deuxième partie, M. Tisseur s'exprime ainsi : « Pour ces pièces l'on s'est affranchi de plusieurs des prétendues règles admises par les traités officiels de poésie, notamment de la *rime aux yeux*. On a donc fait rimer franchement, par exemple, les singuliers avec les pluriels. De même n'a-t-on pas toujours observé la loi de *l'alternance dans les rimes*. Ces écarts ne sont point des négligences ni ne proviennent du désir de se singulariser. L'auteur est profondément convaincu que notre vieille versification tombe en ruines et qu'il y a lieu d'en modifier les parties surannées. De même il a fait quelques essais, très modérés de *rythmes nouveaux*. Mais s'il admet dans certains cas que la césure puisse ne pas figurer à la place classique, il est, sauf exception, intraitable sur un point, à savoir qu'elle doit avoir un poste fixe, s'appuyant sur ce principe que, là où il n'y a pas de poste fixe pour la césure, il n'y a pas de césure du tout. C'est en cela qu'il diffère complètement de ce qu'on est convenu d'appeler la jeune école. »

Il ne faudrait pas croire, néanmoins, que les idées de M. Tisseur en matière de métrique, fussent toutes nouvelles.